

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 709

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PÉNURIE DE PERSONNEL FÉMININ. PROBLÈME ACTUEL

L'Association suisse pour le service domestique

L'Association suisse pour le service domestique a tenu le 6 mai dernier, sous la présidence de Mme de Montet, son assemblée générale à Berne dans une des salles du Palais fédéral mise obligeamment à sa disposition. A une ou deux exceptions près, tous les membres (associations affiliées ou commissions cantonales pour le service domestique) s'étaient fait représenter par une ou plusieurs déléguées. Cette assemblée a été très vivante et l'intérêt soulevé par les différents exposés s'est manifesté par les discussions nourries qui les ont suivis.

Au cours de la séance du matin, après une courte partie administrative, des renseignements ont été donnés sur les formalités à remplir pour l'engagement d'employées de maison étrangères, sur les démarches faites dans les pays qui nous entourent pour recruter cette main-d'œuvre, et sur les très grosses difficultés que rencontrent ces démarches, nos voisins ne paraissant guère disposés, pour le moment du moins, à nous céder une main-d'œuvre dont ils ont besoin eux-mêmes.

Puis, M^{lle} Oetli (Brugg), a parlé de la situation — plus critique encore que chez nous — du service de maison à l'étranger, en particulier en Suède et en Angleterre. Dans ce dernier pays, la réorganisation du service domestique dans l'après-guerre a fait l'objet d'un rapport présenté au Parlement par le Ministre du travail. Ce rapport contient des propositions fort intéressantes notamment sur la formation du personnel domestique dans des centres spéciaux, sur ce qui pourrait être entrepris pour faciliter aux familles à revenu modeste l'engagement d'une employée de maison (dégrèvements d'impôts par ex.) et sur l'aide qui pourrait être apportée par des relations de bon voisinage aux mères de jeunes enfants. En Suède, les coopératives de consommation ont pris une initiative qui a remporté un beau succès. Les coopératives — jeunes filles ou femmes — disposant des loisirs voulus, peuvent s'inscrire dans des bureaux de placement afin d'aller — pendant un nombre d'heures limité — faire les travaux du ménage dans des familles où une aide est absolument nécessaire. Ces aides ménagères, qui se recrutent principalement parmi les anciennes nurses, laveuses, repasseuses, couturières, doivent suivre un cours préparatoire et remplir certaines conditions quant à leur santé ou à leur capacité professionnelle. Ces aides sont, paraît-il, fort appréciées des ménages suédois.

Mais il appartenait à M^{me} Boll-Bächli (Zurich), secrétaire ad interim pour la Suisse allemande d'exposer le thème principal de la journée, soit: « Les tâches actuelles de l'Association suisse pour le service domestique ». Après avoir fait un tableau assez sombre mais pourtant exact de la situation, M^{me} Boll-Bächli a montré quelles étaient les tâches qui se posent aujourd'hui dans le service domestique. Il faut non seulement empêcher que des résultats péniblement acquis soient mis en péril par les circonstances du moment, mais il faut travailler toujours plus intensément pour la bonne éducation ménagère de nos jeunes filles, et pour le service domestique, c'est-à-dire pour la formation professionnelle des employées de maison et le maintien des conditions actuelles de travail. Cet exposé a été suivi

d'une communication faite par M^{lle} S. Brenner, (Genève), sur ce qui a déjà été réalisé et sur ce qui reste à faire dans le domaine du service de maison en Suisse romande.

Le problème des employées de maison étrangères et du personnel domestique en général, présente aussi un aspect moral qui a été traité dans un esprit très élevé par M^{me} Joseph (Lausanne). Ce n'est que grâce à plus d'amour, plus de bon de soi de part et d'autre que des relations harmonieuses pourront s'établir entre patrons et employées et qu'une influence pourra être exercée sur des jeunes filles rebelles à l'idée du service domestique chez des étrangers, c'est-à-dire hors de leur famille. L'organisation professionnelle des employées de maison figurait à l'ordre du jour de la séance de l'après-midi. M^{lle} Gelpke, (Bâle), a dit de façon détaillée tous les avantages que présentait le groupement professionnel tant au point de vue du développement des capacités professionnelles que de l'amélioration des conditions de travail. Mais ce n'est pas aux associations féminines à s'occuper de ces groupements; ils doivent être l'œuvre des employées elles-mêmes et il s'agira de trouver des employées capables de prendre la chose en main. M^{lle} Gelpke recommande vivement le groupement professionnel comme moyen de relever la profession dans l'estime de notre population et comme stimulant pour la formation professionnelle.

Ensuite, M^{lle} Louis (St-Gall), a exposé les expériences faites dans une association catholique d'employées de maison et le soutien moral que cette association apporte à ses membres.

Ces divers exposés ont donné lieu à un échange de vues très animé et ont suscité une discussion approfondie de certaines questions.

En résumé, belle et bonne séance qui aura été ainsi que nous l'écrivait une des participantes « un encouragement, car il y a partout des difficultés mais les femmes qui depuis si longtemps travaillent pour la cause ne se découragent pas ».

S. Br.

Union suisse des Amies de la Jeune Fille

Les 20 et 21 mai, les « Amies » ont tenu leurs assises annuelles dans la grande salle de l'ancien évêché de Bâle, sous la présidence de M^{me} de Graffenried (Berne), présidente du Comité national. La première journée fut consacrée à une séance privée du comité national, aux affaires internes et à une fort intéressante conférence de M^{lle} A. Waldner, sur le placement à l'étranger. De nos jeunes filles qui rencontrent encore de très grandes difficultés, dues en première ligne à la situation embrouillée des pays ayant subi la guerre. L'Angleterre, par exemple, est très réservée pour l'octroi des permis d'entrée et voudrait les accorder avant tout à des jeunes filles travaillant dans les hôpitaux, tandis que nos jeunes filles préfèrent les places chez les particuliers. L'annonce de la prochaine réouverture du bureau des « Amies » de Londres est réjouissante et facilitera certainement la reprise et le placement dans des maisons sérieuses, car en Angleterre aussi, les aides ménagères sont le plus demandées. La question de la nourriture joue également un rôle important; celles qui s'exportent doivent se rendre compte qu'elles sont toujours mieux nourries en Suisse qu'à l'étranger.

La soirée fut consacrée à une cordiale réception

de la belle demeurée patricienne si accueillante de M^{me} et M. Dr. F. Iselin et dont M^{mes} Staub-Sarasin et K. Möller rehaussèrent le charme par des productions musicales.

L'assemblée générale du mardi matin fut ouverte par M^{me} Oeri-Sarasin, l'active et dévouée présidente de la Section bâloise qui se réjouit de voir de si nombreuses « Amies » venues de toute la Suisse pour participer à ces intéressantes journées. Puis M^{me} de Graffenried souhaita la bienvenue aux membres et aux invitées, parmi lesquelles M^{lle} Andréa Kurz, présidente de l'Union internationale, et M^{me} professeur Hiss venue tout exprès de Westphalie, signe réjouissant de la reprise des relations avec l'étranger. M^{lle} Kappeler, aide de paroisse, prononça une brève allocution religieuse d'une haute portée morale sur la lutte contre l'esprit destructeur qui guette aujourd'hui la jeunesse et les efforts qu'il faut renouveler sans cesse pour sauver son âme.

L'ordre du jour, assez chargé, prévoyait en premier lieu la création d'un « Bulletin des Amies de la jeune fille », projet qui fut adopté à la grande majorité. La présidente fit ensuite l'appel rétrospectif de tous les membres disparus au cours de l'année; pour honorer leur mémoire, l'assemblée debout observa une minute de silence. Après la lecture du rapport financier par la trésorière, M^{me} de Graffenried orienta les assistantes sur l'activité de l'Union, les bureaux d'information et de placement qui ne vont pas l'un sans l'autre. La collaboration des différentes sections et des paroisses est indispensable, ainsi que la visite personnelle des jeunes filles placées, ce qui est très apprécié des patronnes. On prévoit l'établissement d'un secrétariat permanent de conférences et un remaniement du « Film des Amies ». M^{lle} Staehelin et M^{me} Fricker renoncèrent à leur collaboration à « l'Etoile » dont la rédaction est confiée à M^{lle} Bührigs, de Zurich.

Quant à la question du suffrage féminin, les « Amies » ont enfin pris position de manière nette et positive qui ne permet plus aucun doute au sujet de leurs intentions. Les relations internationales seront, autant que possible, renouées avec l'étranger. Avec satisfaction, les « Amies » ont enregistré la loi sur l'abolition de la prostitution en France, loi que l'on doit à une femme.

Un long rapport sur les activités spéciales de l'Union suivit: les 10 œuvres de la gare, les clubs, les homes fournissent toujours un travail énorme, ainsi la création de nouveaux homes doit-elle être envisagée; mais là aussi le manque de personnel et de fonds crée de nombreuses difficultés. Les bureaux de placement ont malheureusement bien peu de demandes de d'offres à enregistrer, surtout pour les aides de maison; une collaboration avec les sociétés pour la propagation du service ménager est à recommander. Actuellement des démarches sont faites en vue de favoriser l'entrée en Suisse de jeunes étrangères et l'on parle d'Autrichiennes et d'Italiennes; mais parfois l'on se heurte à l'opposition des autorités d'occupation ne voulant pas que des jeunes filles sortent de leur pays.

Lorsqu'on procéda aux élections, le comité national fut confirmé à l'unanimité dans son ensemble. M^{me} Irma de Chambrier (Neuchâtel), a été élue, également sans opposition, présidente pour une durée de quatre ans, en remplacement

de M^{me} de Graffenried, démissionnaire, mais qui reste néanmoins membre du comité. La nouvelle présidente, Bernoise bilingue, n'aurait pu être mieux choisie, ayant, pour ainsi dire, grandi dans l'atmosphère des « Amies » dont sa mère déjà était un membre très actif et zélé. Pour terminer cette importante matinée, M^{me} Michaud (Neuchâtel), entretint ses auditrices d'une expérience très heureuse faite avec un camp de vacances pour de jeunes horlogères du Jura bernois et neuchâtelois à Gwatt et qui fut une réussite complète, grâce surtout à la reconnaissance à l'entourage de l'organisatrice, à la belle situation du pays et au temps idéal.

Le dîner, d'une intimité charmante, fut pris en commun au Casino de la ville entre « Amies » et invitées, au cours duquel des discours furent prononcés par M^{me} de Graffenried, le conseiller d'Etat Peter qui transmit les salutations et les remerciements du gouvernement de Bâle pour le travail désintéressé des « Amies ». M. le pasteur Brunner, représentant du Consistoire, M^{me} Vischer-Alioth en sa qualité de déléguée de l'Association pour le suffrage féminin, M^{lle} Zellweger déléguée de l'Union de l'aide féminine prirent tour à tour la parole.

L'assemblée publique de mardi après-midi fut ouverte par M^{me} Oeri-Sarasin qui rappela que l'« Union des Amies » fut en quelque sorte créée sur l'inspiration de Joséphine Butler, et même depuis 60 ans le bon combat dans l'intérêt de la jeunesse féminine. M. le pasteur Stichelberger (Baden), entretint ensuite de magistrale façon, ses nombreux auditeurs, de la situation matérielle et spirituelle de l'Allemagne du Sud.

M^{me} Du Bois (Les Verrières), fit un exposé extrêmement bien documenté sur le travail d'après-guerre qui attend les « Amies ». Le travail dans le monde doit être repris et avec satisfaction, la conférencière nota la reprise des relations avec la France qui travaille déjà fort bien à Lyon, Valence, Toulouse, Alger, etc., avec la Hollande, la Roumanie; en Allemagne même on constate les premiers signes de la reprise des œuvres de l'Union; mais là aussi, il faut que la Suisse vienne en aide dans la mesure de ses moyens. M^{lle} Kurz, de l'Union internationale complète, par quelques mots, l'exposé de M^{me} Du Bois et accentua particulièrement le rôle important que la Suisse doit jouer dans l'œuvre de reconstruction du monde.

Avec l'expression de sa gratitude envers la section bâloise et particulièrement à l'égard de sa présidente dont le travail contribua à la bonne réussite de ces deux journées, M^{me} de Graffenried clôtura cette intéressante manifestation.

Marguerite SIEGRIED.

Les femmes et l'Eglise

Le Synode de l'Eglise libre du canton de Vaud qui a siégé, au début de mai, à Vevey, a fait les nominations suivantes:

M^{lle} C. Bonzon, pasteur, membre de la commission d'évangélisation; M^{lle} Madeleine Bron, M^{me} Maurice Laufer, M^{lle} Marthe Grand, membres de la commission des missions; M^{mes} Maurice Barbey, Ch. Pierrehumbert, Roussel-Wagnière, Goly-Nicole, Adr. Thévenaz et M. Laufer, déléguées à l'assemblée générale de la Mission suisse en Afrique du Sud.



Publications reçues

Warwick DEEPIG: *Slade*. Traduit de l'anglais par J. C. Vinède. Editions J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Comme sous-titre à ce roman, « Un homme recommence sa vie ». Cet homme, Slade, un bon, un juste, un doux qui attire à lui tous les cœurs, forme un contraste frappant avec sa femme autoritaire et dure, qui arrive à se faire détester par chacun sans exception. Elle atteint à force de volonte et d'adresse son but ambiteux: position sociale, richesse, mais on la craint et on la méprise. Slade, lui, vit longtemps

pauvre, humble, mais digne, mais toujours plus estimé; il finit même par être riche. Peut-être l'opposition de ces deux caractères est-elle quelque peu excessive, mais on s'attache au héros et les péripéties de son histoire intéressent jusqu'au bout. M.-L. P.

Judith KELLY: *Le mariage, une affaire privée*. Roman. Traduit de l'anglais par S. Chandolin. Edition Jeheber.

« Une affaire privée » fin du titre complété au bas de la page comme il suit... « et dont seule la femme peut assurer le succès ». C'est le problème du mariage étudié par une femme, et qui se développe et se résout aux Etats-Unis. Protagonistes: un jeune ménage qu'on suit depuis le jour du mariage — un mariage d'amour enthousiaste — à travers maintes complications, avec l'exemple aussi d'autres ménages et de leurs difficultés. Trop long en certains endroits, entre autres dans tout ce qui a trait à la question sociale, et plus spécialement à la construction d'immeubles bon marché (le mari est architecte). Pour ce qui touche au sujet du livre, il vise sans doute à être une mise en garde contre les mariages d'inclination, ou autres, contractés trop souvent sans aucune préparation aux devoirs qui incombent aux conjoints. Est-ce encore plus nécessaire de le dire dans un pays connu pour la fréquence des divorces? M.-L. P.

James HILTON: *Vent d'orage*. Roman. Traduit de l'anglais par Erna Delile. Edition Jeheber.

On voyage beaucoup avec James Hilton et ses protagonistes: commencé aux Indes néerlandaises,

ce livre vous mène un peu partout à la suite de ses personnages et de leurs aventures. Il contient neuf chapitres, dont chacun est en quelque sorte un nouveau roman où reparassent ou non les héros des précédents. Très touffue, faisant alterner le drame et l'humour, cette suite de nouvelles, cette suite de portraits sont dominées par l'idée qu'on n'échappe pas à son destin. M.-L. P.

Cilette OFAIRE: *Chemins*. Librairie Stock, Paris.

Et voici un mince volume qui contraste avec l'épaisseur des précédents. L'auteur du ravissant *San Luca*, et d'autres œuvres plus récentes, situe, cette fois, son roman, non plus dans une randonnée à travers les canaux d'Allemagne ou à Paris ou sur l'Océan. Elle s'arrête en Suisse, et tout le temps dans une seule demeure, dans une chambre de malade.

Il faut du talent pour tirer de cela un livre qui retienne et qui charme. C'est pourtant le cas de « Chemins ». A la délicatesse des sentiments se joint le coup d'oeil avisé du peintre qui sait voir. Psychologue, pour mettre en relief les personnages centraux de l'intrigue — une tante âgée avec sa nièce, la plus éminente, la plus dévouée des infirmières improvisées — ainsi que les membres de la famille plus proches par les liens du sang, beaucoup moins par le cœur, Cilette Ofaire réussit parfaitement. Et ceci est plus difficile: qu'il puisse y avoir de la joie, une joie partagée, au chevet d'une vieille dame qui s'éteint peu à peu. On n'en doute plus cependant après avoir achevé la lecture de ces pages pleines d'émotion. M.-L. P.

Maurice KUES: *Tolstoï vivant, notes et souvenirs*.

Edité du Mont-Blanc. Genève et Annemasse. M. Maurice Kues fut précepteur de l'un des petits-fils de Tolstoï. Il vécut ainsi, il y a quelque trente-cinq ans, à Iasnaïa-Poliana, auprès du grand homme, mêlé à sa vie de chaque jour. C'est dire — comme l'indique le titre du volume — qu'il peut nous présenter un « Tolstoï vivant » et cela fait l'intérêt profond de ce livre. Au cours de son récit, M. Kues rappelle, en quelques pages, les théories morales et sociales du génial écrivain et montre comment elles entrèrent en conflit avec les nécessités de la vie pratique. La comtesse Tolstoï, en bonne ménagère qu'elle était, devait veiller, avec des moyens relativement limités, à l'économie de cette maison où, selon les théories égalitaires de son mari, on tenait en grande mesure table ouverte. Cette opposition créait une situation très tendue. On sait comment, sentant l'impossibilité de concilier dans sa propre maison la pratique et la théorie, Tolstoï finit par abandonner son home

33 professeurs
méthode
programmés
individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

La Princesse Juliana et le suffrage féminin

Parmi les « festivités » offertes à l'héritière du trône des Pays-Bas pendant son séjour en Suisse, se trouvait aussi une « conférence de presse ». Ce fut en réalité une conversation amicale dans la bibliothèque du « Lohr », la vieille demeure patricienne, mise à la disposition de nos hôtes par le Conseil fédéral. D'avance et par écrit les journalistes pouvaient poser des questions. Certaines journalières et c'était bien naturel, souhaitaient connaître l'opinion sur le suffrage féminin de celle, qui une fois sera reine d'un pays où les femmes votent depuis 25 ans.

D'abord, c'est le prince qui répondit : « Chez nous, cette question ne se pose plus », et la princesse ajouta, avec un charmant sourire encourageant : « Je crois que pour notre pays cela a été très heureux. Comme l'a dit quelqu'un de célèbre : Les hommes ont fait tant de mal, laissez maintenant faire les femmes ! »

A la fin de l'entretien, grâce à l'aimable entremise de sa dame d'honneur, la princesse s'adressa spécialement à nous ; à la question

« dans quels domaines la femme hollandaise s'est-elle spécialement distinguée ? », elle répondit que c'était dans tous les domaines, et en ce qui nous concerne elle nous consola comme une bonne maman : « Cela viendra ! cela dépend de vous ! »

Nous aurions aimé prier son Altesse royale d'en parler un peu à notre Conseil fédéral lors des nombreuses réunions des jours suivants — pourquoi un état de chose qui va de soi dans la démocratie hollandaise serait-il impossible dans la démocratie helvétique ? — mais, évidemment, cela dépassait le protocole, et, n'est-ce pas, quand on est invité, on ne peut pas faire de la peine à ceux qui vous invitent... Mais nous espérons tout de même que l'attitude si simple et positive du couple princier vis-à-vis d'un problème qui tient à cœur les femmes suisses, aura fait une certaine impression sur nos magistrats et — qui sait ? — sur quelques électeurs.

A. DEBRIT-VOGEL.

Les Françaises et la magistrature

L'Assemblée nationale constituante française a voté une loi N° 46-648 qui, datée du 11 avril, a paru au Journal Officiel le lendemain et qui s'intitule « Loi ayant pour objet de permettre aux femmes d'accéder à la magistrature ».

Article unique. — Tout Français, de l'un ou l'autre sexe, répondant aux conditions légales peut accéder aux fonctions de la magistrature.

Nous nous réjouissons de penser que, grâce à ce bref article, les femmes françaises pourront, elles aussi, accéder aux fonctions de juges dans les tribunaux civils et criminels de tous rangs, y compris celles du ministère public. Nous sommes persuadées que leurs qualités de bon sens, d'équilibre, d'intuition, leurs sentiments de justice et de responsabilité sociale en feront des auxiliaires précieuses dans les tribunaux.

Sous le signe de la Balance Campagne suffragiste à Bâle

En vue de la votation des 15 et 16 juin, le comité, qui est au travail depuis de longs mois, a pour insigne une « balance » suggestive d'égalité des droits politiques entre les sexes. Cette balance accompagne des appels lancés par la presse et un bulletin qui s'en va, à domicile, rappeler aux électeurs et à leurs familles les raisons évidentes pour lesquelles ils doivent répondre oui à la question qui leur sera posée dans 8 jours.

La section bâloise pour le Suffrage a organisé une série de 8 conférences de propagande, dans les différents quartiers de la ville ; parmi les conférencières et les conférenciers, on relève les noms de M^{mes} E. Gröbli, E. Schmid, Geschwind-Regenass, Vischer-Alioth, Brefin, Widmer-Theil, M. Lütin et C. Bächlin-Rubeli, et de MM. Dr. E. Paravicini, conseiller d'Etat, Dr. M. Dannenberger, conseiller d'Etat, M. E.

Hess, conseiller d'Etat, A. Bietenholz, conseiller d'Etat, Dr. E. Ott, conseiller d'Etat, Dr. M. Stohler, conseiller d'Etat, F. Schneider, conseiller national, Dr. W. Lützelchwab, conseiller d'Etat.

On voit que le gouvernement bâlois appuie la votation de toute l'autorité de nombre de ses membres.

M. S.

Résolutions du Comité international de la Fédération abolitionniste

Le Comité international de la Fédération abolitionniste internationale, réuni à Genève du 9 au 11 mai 1946, a décidé de demander à la Conférence de la paix l'insertion dans les traités de paix d'une clause liant tous les ex-belligérants aux 4 accords internationaux contre la traite des femmes et des enfants conclus avant 1939, l'incorporation des dispositions du projet de convention réprimant toute exploitation de la prostitution d'autrui, élaboré sous l'égide de la S. D. N. ainsi que d'une clause prohibant toute autre forme de la réglementation de la prostitution comme absolument contraire aux libertés fondamentales proclamées par la Charte des Nations Unies.

Il a fixé à Bruxelles, en juin 1947, le prochain congrès abolitionniste international et en a précisé l'ordre du jour.

Il s'est réjoui du vote récent par la Constituante française d'une loi supprimant les maisons de tolérance et interdisant tout proxénétisme, mais regrette certaines mesures néo-réglementaristes.

Il a en même temps déploré l'introduction dans plusieurs pays, de législations ayant pour effet de miner le système du traitement volontaire des maladies vénériennes, dont les résultats sanitaires avaient été excellents, et combattra tout système tendant à revenir au régime de la Police des mœurs.

—

et comment, atteint par la maladie en cours de voyage, il mourut dans une petite gare de province.

Mais il y a, dans le livre de M. Kues, bien d'autres choses que l'exposé de ce conflit spécialement intéressant et varié de l'existence à Iasnaia-Poliana. M. Kues est un observateur et un psychologue ; il est en même temps un bon écrivain. On le lit avec un vif intérêt. De belles photographies illustrent le volume et permettent aux lecteurs de mieux se représenter les lieux et les personnes.

J. G.

Henry VALLOTON : *Brésil, terre d'amour et de beauté*. Ed. Payot, Lausanne.

« Ce monde, nous dit l'auteur, je n'ai pas la sottise prétention de l'avoir pénétré, une vie y suffirait à peine. Pendant une mission diplomatique de près de deux ans, au cours de voyages qui représentent un total de plus de 15.000 km. je l'ai simplement effleuré ».

Dans cet épais volume précédé d'une esquisse historique on visite tour à tour la capitale, quelques Etats : Minas Geraes, Bahia, Sao Paulo Parana, Santa Catarina, Rio Grande do Sul, puis on apprend à connaître les hommes éton-

nants qui ont fait la grandeur de cet immense pays.

L'intérêt du récit, l'excellente présentation de ce livre, avec ses 70 illustrations hors-texte, donneront au lecteur l'ardent désir d'aller lui aussi, grâce aux océans pacifiés, contempler la terre d'amour et de beauté.

A. W.-G.

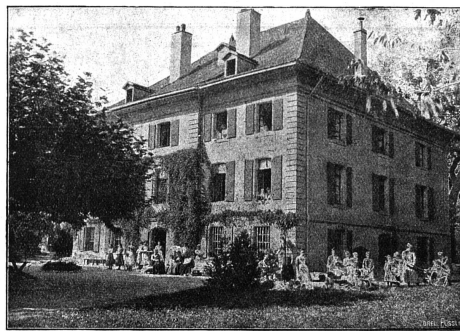
Mon ménage en ces temps difficiles, adapté de l'ouvrage de M^{me} Helen Guggenbühl. Ed. Schweizer Spiegel, Zurich.

Est-il hors de propos d'annoncer un ouvrage de ce genre ? N'allons-nous pas au-devant d'un avenir meilleur ? Les restrictions alimentaires, vestimentaires, etc. ne vont-elles pas diminuer ? Peut-être. Mais n'oublions pas que pour les bourses modestes, il est toujours difficile de tenir son ménage dans les limites d'un maigre budget ; ainsi ce volume clair, judicieusement illustré sera toujours précieux pour celles que préoccupent les soucis de l'alimentation de leur famille, des soins aux vêtements, de la lessive et de l'économie du combustible. Un utile cadeau à faire à de jeunes ménagères ?

A. W.-G.

Aldo DAMI : *Provinces de France*, essai de géographie politique. Ed. du Mont-Blanc, Genève.

L'essai de M. Dami est parti de ce mouvement en faveur de la renaissance des provinces françaises qui se manifesta après l'armistice de 1940 et qui fut une des parties les plus vivantes du programme du gouvernement Pétain. Toutes les idées lancées à cette époque sont aujourd'hui tombées



Une visite à la Pommière

Nichée dans la verdure, blottie dans l'ombrage de ses arbres séculaires, « la Pommière » m'a ménagé le plus charmant des accueils. Mais qu'est-ce donc que la Pommière ? Un orphelinat m'avait-ont dit ! Pourtant je n'oserais l'affirmer ; je dirais plus volontiers un foyer, une maison familiale, le lieu de refuge pour de jeunes êtres que la vie n'a guère favorisés, mais qui ont retrouvé sous son toit hospitalier, la douce chaleur du nid maternel.

En effet, depuis 1821, époque de sa fondation, la Pommière constitue « La Maison » pour de nombreuses jeunes filles et fillettes que des circonstances parfois pitoyables ont contraintes de vivre éloignées de leurs parents ou qui sont restées seules au monde, exposées aux plus redoutables dangers.

C'est précisément le 1^{er} août 1821 que, pour la première fois, cette institution recueillait quelques malheureuses jeunes filles, sans famille et sans ressources, qu'elle se proposait d'élever selon les principes de la foi chrétienne. Oh ! bien sûr on ne disposait pas alors du somptueux domaine de Chêne, mais on s'installa dans un modeste local du « chemin des Philosophes ». Cependant, le 6 juin 1832, déjà la jeune famille des « Philosophes » avait prospéré et allait se fixer à la campagne dans une vraie ferme : La Chaumière, qui devint « l'Ecole Rurale de Jeunes Filles de Villette ». Puis, fut fondée à son tour « l'Ecole Rurale de Jeunes Filles de Pressy » ; un même comité président aux destinées des deux établissements, il fut décidé de les réunir en un seul qui, en 1842, s'établit définitivement dans la belle demeure XVIII^{me}-siècle au toit élané, aux jolis volets verts, de la Pommière.

Aujourd'hui, 32 enfants de 4 à 17 ans l'empressent de leur joyeux bourdonnement. On respire au milieu de cette jeunesse une atmosphère faite de sérénité et de calme labeur à laquelle l'attachante personnalité de M^{lle} Desponds ne doit pas être étrangère ! Psychologue remarquable, directrice dynamique, pleine d'initiative et de ressources, M^{lle} Desponds a eu l'heureuse pensée de suggérer au comité d'établir des échanges d'enfants avec une institution similaire de Zurich ; de sorte que chaque année deux de ses jeunes pupilles ont l'occasion de passer des vacances en Suisse alémanique tandis que deux jeunes Suisses-allemandes font un séjour à la Pommière. Que voilà une excellente idée, ne vous semble-t-elle pas ? D'ailleurs tous les efforts de la directrice tendent exclusivement à créer une ambiance

familiale autour de ses jeunes protégées auxquelles elle s'efforce par tous les moyens d'inculquer un profond idéal familial ; et il suffit d'observer les jeunes roses, les yeux clairs, les regards droits, les minois épanouis de ce petit monde pour se convaincre qu'elle y a pleinement réussi !

A quoi s'occupe toute cette jeunesse ? Oh, certes, entre l'école, les devoirs, et les travaux du ménage, les leçons de rythmique et de chant, il n'y a guère place pour de longs loisirs. Les enfants vont en classe soit dans les écoles de Chêne, soit en ville où les grandes apprennent un métier. Bien entendu, les charges de la Pommière sont lourdes, l'entretien de la petite communauté est un des graves problèmes que la directrice n'envisage pas sans quelque angoisse. Les fonds ne sont pas inépuisables et si les ressources diminuent, en revanche le coût de la vie s'élève vertigineusement. Or, à courir en liberté dans la belle prairie, à vivre dans l'air pur et embaumé du grand parc on gagne un solide appétit ! Heureusement le potager fournit de bons légumes bien frais auxquels les enfants font honneur.

Rien n'a été épargné pour qu'elles se sentent heureuses dans leur belle maison et vivent dans une ambiance favorable à leur développement. Les blancs dortoirs ensoleillés aux noms suggestifs : Louis XV, Grand-Nord, Midi, Miellerie, Lilas ; la salle de jeux aux armoires garnies de trésors inestimables, le réfectoire fleuri, la vaste lingerie, les salles de bains et de douches, tout est d'une netteté parfaite. Puis il y a le parc avec ses beaux arbres fruitiers, mais surtout, oh surtout, il y a une chère Mamy aux deux yeux rieurs, au grand cœur où chacune a sa place. Compréhensive et bienveillante, elle veille avec sollicitude au bien-être moral et physique de sa grande famille, assistée dans sa tâche par ses fidèles collaboratrices.

Ainsi, bien armées, ces enfants iront avec confiance au-devant de la vie qui leur réserve, espérons-le, des joies dont elles auront eu un avant-goût dans leur chère vieille maison de la Pommière.

Et maintenant que vous savez, amies lectrices, ce que représente cette institution pour des fillettes privées des douceurs joies de la famille, vous ne sauriez lui refuser votre appui le 22 et 23 juin, jour de la vente des jolies pochettes, sachant que de votre générosité dépendent l'avenir et la sécurité de la Pommière.

Fanny May.

Publications du Bureau International d'Education, Genève

N° 77 *Bulletin du Bureau International d'Education*, 4^{me} trimestre 1945, accompagné du *Service bibliographique*.

N° 93 *IX Conférence Internationale de l'Instruction publique*. Procès-verbaux et recommandations.

N'oubliez pas que c'est chez **Hirt**

4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60



Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Maison spéciale de LAINES
et Sous-vêtements dames et enfants

An Bébé
Revey
Rue d'Alaie
M. P. 10.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5⁰ en compte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30